

TummyTox

Règles

Concours de Noël 2022 TummyTox

Le présent règlement concerne le **Concours de Noël 2022 TummyTox** ("Giveaway") organisé par SENSILAB d. o. o., Verovškova ulica 55a, 1000 Ljubljana, Slovenia, VAT ID: SI27404927 ("TummyTox").

1. Période du concours

1.1 Le Giveaway est un concours promotionnel parrainé par TummyTox (le "commanditaire").

1.2 Le concours est ouvert aux résidents légaux de la France âgés de 18 ans ou plus au moment de la participation.

1.3 Le concours commence le 7 décembre 2022 à 00:00:01 et se termine le 31 décembre 2022 à 23:59:59 (la "période du concours").

1.4. Le gagnant sera sélectionné conformément aux exigences énoncées ci-dessous, contacté par e-mail au plus tard le 7 janvier 2023, et annoncé dans les 48 heures suivant la prise de contact.

2. Comment y participer

2.1 Il est possible de participer au concours via la page Facebook du commanditaire ou en soumettant un bulletin de participation via le formulaire en ligne fourni sur <https://tummy-tox.com/xmas-giveaway-22>. Pour participer au concours, vous devez fournir votre nom complet et une adresse e-mail valide.

2.2 Les participations ne seront valables que si elles sont soumises pendant la période du concours. Une seule participation est autorisée par adresse e-mail.

2.3 Seules les inscriptions provenant de la France peuvent être prises en considération.

2.4 En participant au concours, vous nous autorisez à utiliser votre adresse e-mail à des fins promotionnelles et pour des offres spéciales ainsi qu'à vous contacter si vous êtes le gagnant du concours.

2.5. La participation ne sera admissible que si elle répond aux exigences ci-dessus.

3. Prix

3.1. Le prix à gagner dans le cadre de ce concours est un lot de produits de santé, de beauté et de bien-être offert par le commanditaire.

3.2 Au total, 10 prix sont à gagner.

3.3 Les prix ne peuvent être substitués ou échangés contre une somme d'argent, ni cédés ou transférés par le gagnant.

4. Sélection des gagnants

4.1. Les gagnants seront sélectionnés par un tirage au sort parmi tous les bulletins de participation admissibles, sous la supervision du commanditaire.

4.2 10 gagnants et 5 gagnants suppléants seront sélectionnés. Si le gagnant ne réclame pas le prix dans les 48 heures suivant l'envoi de la notification d'attribution ou refuse de le réclamer, le commanditaire a le droit d'attribuer le prix à un autre gagnant qui répond aux exigences spécifiées au point 2 ci-dessus.

4.3. Toutes les données soumises au commanditaire doivent être exactes et complètes. Dans le cas contraire, le gagnant peut être jugé inéligible et le prix peut être annulé.

4.4 Si le gagnant suppléant ne réclame pas le prix dans les 48 heures suivant l'envoi de l'avis d'attribution, le commanditaire se réserve le droit de ne pas procéder à la sélection d'un autre gagnant.

5. Communication

5.1 Les principales méthodes de communication pour ce concours sont le site Web du commanditaire, les réseaux sociaux du commanditaire et le site du concours.

5.2 Les gagnants des prix seront annoncés sur le site du concours après avoir été informés par e-mail à la fin de la période du concours.

6. Protection des données

6.1 Le commanditaire est l'entité responsable de la collecte des données personnelles des participants et de leur traitement sûr, responsable et confidentiel.

6.2 Des informations plus détaillées concernant la protection des données peuvent être trouvées dans la politique de confidentialité du commanditaire. (<https://www.tummytox.fr/politique-de-confidentialite>).

7. Conditions générales

7.1 Le commanditaire se réserve le droit de modifier, de suspendre ou de mettre fin au concours dans des situations indépendantes de sa volonté, sans compensation pour les participants.

7.2 Tout participant ayant fourni des informations incorrectes sera exclu du concours.

7.3 En cas de participation frauduleuse, le commanditaire se réserve le droit de ne pas attribuer le prix au gagnant et de sélectionner un gagnant suppléant.

7.4 Le commanditaire se réserve le droit, à sa seule discrétion et sans préavis, d'exclure de ce concours toutes les participations qui ne sont pas conformes au présent règlement ainsi que les participants qui :

- a) ont usurpé l'identité d'une autre personne ;
- b) créé et fourni une fausse adresse e-mail ou ;
- c) fourni des informations fausses ou incomplètes.

7.5 Le commanditaire ne sera pas responsable des erreurs humaines ou techniques qui pourraient survenir ou se produire dans le cadre du concours.

7.6 L'administration du concours relève de la seule responsabilité du commanditaire.

7.7 En cas de situation non prévue dans le présent règlement, le sponsor se réserve le droit d'apporter des modifications au concours (terminé ou en cours) et au règlement sans préavis.

8. Acceptation des règles

8.1. La participation au concours implique la pleine connaissance et l'acceptation sans réserve du règlement.

9. Litiges

9.1 Tous les cas non prévus dans le Règlement et toutes les modifications seront discutés et résolus par le commanditaire.

Si vous avez des requêtes ou des questions concernant ces règles, veuillez contacter notre équipe d'assistance à la clientèle par e-mail à l'adresse [info@tummytox.fr] et inclure "Aide pour le concours" dans le champ "objet".